

Nombre de membres :

- En exercice : 33
- Présents : 30
- Représentés : 3
- Absent : 0
- Ne prend pas part au vote : 0
- Quorum : 17



Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 059-215902917-20260427-2026_33-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
- Séance du conseil municipal
du LUNDI 27 AVRIL 2026 -

Convocation avec les éléments budgétaires ont été adressés le 14 avril 2026
Convocation avec le reste de l'ordre du jour ont été adressés le 21 avril 2026
Effectif légal : 33 - Nombre de membres en exercice : 33

Le président ouvre la séance à 18 heures 00 et fait effectuer l'appel nominal.

SONT PRÉSENTS :

M. Stéphane WILMOTTE, **MAIRE**,

Mmes & MM., Aude VAN CAUWENBERGE, David VAN DEN BROECK, Caroline GIGAREL, Didier WASTERLAIN, Geneviève LARVOR, Philippe DIREZ, Malika BOUDINA, Said LALAMI, Marie-Catherine FLINOIS, **ADJOINTS AU MAIRE**,

Mmes & MM., Danièle LAURENT, Bernard BONDUE, Michel TRIGAUT, Nicole DUFOUR, Patrick BARRÉ, Anne DUBUS, Olivier MARTIN, Malika LOTTEGIER, Jacques BUYLE, Laetitia ROLAND-POLIN, Stéphane DUFOUR, Gilles BECQUET, Audrey MONIER, Adeline DUBREUCQ, Lahcen LHOUE, Béatrice DECONINCK, Olivier SILVA, Nathalie DAENEN, Mohamed DAHMANE, Ludivine CAILLE, **CONSEILLERS MUNICIPAUX**,

ABSENTS ayant donné POUVOIR : Mme Annie FROMENT à Mme Aude VAN CAUWENBERGE, M. Antony LARROQUE à M. David VAN DEN BROECK, M. Pascal FORGEZ à Mme Nathalie DAENEN,

Le Président ayant ouvert la séance et fait effectuer l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur Lahcen LHOUE est désigné pour remplir cette fonction.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026
BUDGET PRINCIPAL

N° Acte : 2026-33	Date de l'acte : 27.04.2026	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 7.1
-------------------	-----------------------------	--------------------	------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1611-1 et suivants, L.2311-1 et suivants, R.2311-1 et suivants, L.2312-1,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 septembre 1996 ayant décidé de retenir la présentation du budget par nature,

VU la délibération n°2026-16 du Conseil Municipal du 8 avril 2026 prenant acte du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base d'un Rapport d'Orientation Budgétaire,

VU la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

CONSIDÉRANT que le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile,

CONSIDÉRANT que d'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties :

- une section de fonctionnement votée au niveau du CHAPITRE,
- une section d'investissement votée au niveau du CHAPITRE.

Chacune de ces deux sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant obligatoirement les dépenses,

CONSIDÉRANT que les résultats définitifs 2025 ont été approuvés par le Vote du Compte Financier Unique, et que ces résultats sont intégrés au Budget Primitif 2026, contribuant à son équilibre,

CONSIDÉRANT que le Budget Primitif 2026, dont la présentation est détaillée dans le rapport budgétaire joint en annexe, est repris comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	OBJET	BUDGET 2026	CHAPITRE	OBJET	BUDGET 2026
011	Charges générales	4 990 606,00	013	Atténuation de charges	150 000,00
012	Charges de personnel	6 288 763,00	70	Produits des services	300 000,00
65	Charges de gestion courante	2 296 598,00	73	Impôts et taxes	1 463 003,00
66	Charges financières	705 000,00	731	Fiscalité locale	6 392 964,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	74	Dotations et participations	8 957 075,00

68	Dotations aux provisions	270 000,00	75	Produits de gestion courante	127 310,00
023	Virement de section	7 728 091,17	77	Produits Exceptionnels	15 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections - Amortissements	800 000,00	042	Opérations d'ordre entre sections - Amortissements	864,00
			002	Excédent de fonctionnement reporté	5 677 842,17
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		23 084 058,17	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		23 084 058,17

La section de fonctionnement du Budget Primitif de la Ville est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 23 084 058,17 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	OBJET	BUDGET 2026	CHAPITRE	OBJET	BUDGET 2025
16	Emprunts et dettes	6 691 028,00	021	Virement de la section de fonctionnement à l'investissement	7 728 091,00
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	024	Produits de cession des immobilisations	2 029 752,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 620 000,00
21	Immobilisations corporelles	249 998,08	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 111 340,33
23	Immobilisations en cours	0,00	13	Subventions d'investissement	970 110,00
AP2022.01	Rénovation des chaussées communales	591 000,00	16	Autres emprunts et dettes	0,00
AP2022.05	Acquisitions foncières	638 335,00	040	Opérations d'ordre – transfert entre sections - Amortissements	800 000,00
AP2022.06	Démolitions hors RHI	525 874,00	041	Opérations d'ordre – à l'intérieur de la section	0,00
AP2022.08	Rénovation du centre culturel	10 188,55		RAR Recettes	6 639 907,29

AP2022.09	Transformation de l'abbaye	100 000,00			
AP2022.10	Réalisation du complexe sportif Jean Damien	500 000,00			
AP2022.11	Rénovation extension Maison de Quartier du Bois du Quesnoy	513 700,00			
AP2022.12	Rénovation école Denies les Roses	457 034,00			
AP2023.01	Entretien des bâtiments communaux	77 311,00			
AP2023.02	Rénovation de l'église	1 561 064,00			
AP2024.01	Rénovation de la mairie (dont accessibilité et isolation)	149 354,03			
AP2025.01	Raccordement RD 800 au Port à sec	50 000,00			
AP2026.01	Boulodrome	150 000,00			
OP22.051	Opérations RHI	455 740,00			
OP22.071	Rénovation Ecole Fontaine Phase 3	134 400,00			
OP23.01	Requalification place de la mairie	903 344,67			
OP22.05	Rénovation logement concierge Jean Damien	27 050,00			
OP24.01	Rénovation extérieures Ecuries	217 531,67			
OP26.01	Travaux parking cimetières	45 000,00			
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00			
001	Déficit d'investissement	9 583 299,98			
	RAR dépenses	167 947,64			
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		23 899 200,62	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		23 899 200,62

La section d'investissement du Budget Primitif de la Ville est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 23 899 200,62 €.

N° Acte : 2026-33	Date de l'acte : 27.04.2026	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 7.1
-------------------	-----------------------------	--------------------	------------------

CONSIDÉRANT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou via l'application Télérecours (www.telerecours.fr),

AYANT ENTENDU L'EXPOSÉ DE M. DAVID VAN DEN BROECK, ADJOINT, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

À LA MAJORITÉ DES MEMBRES

Votants : 33 Pour : 27 Abstentions : 6

➤ **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 de la Ville d'HAUTMONT.

Annexes :

- Budget primitif 2026 – budget principal
- Note de présentation synthétique du budget primitif 2026 - du budget principal
- Rapport de présentation du CFU 2025 et du budget 2026 – budget principal

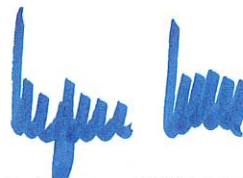
Le secrétaire de séance,



Lahcen LHOU



Le Maire,



Stéphane WILMOTTE

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le :
de la mise en ligne le :